

Cayenne, le 8 Septembre 2018

Monsieur Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'histoire et de géographie
s/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique
Second degré

Affaire suivie par :
Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR Histoire Géographie
jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 58

BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX

017-

LETTRE DE RENTREE 2018 DE L'IA-IPR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Chères et chers collègues,

Je souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire 2018-2019.

Je souhaite, en particulier, la bienvenue à nos nouveaux collègues professeurs, titulaires ou contractuels, qui nous ont rejoint en cette rentrée. Je félicite les deux collègues qui ont brillamment réussi le concours du CAPES interne à la session 2018.

Je souhaite que, parmi les professeurs contractuels, vous soyez nombreux à vous inscrire dans cette démarche de professionnalisation et de titularisation dont notre académie a grand besoin. Une préparation à l'agrégation interne est, comme chaque année, également prévue. A ce titre, je signale l'excellence de la préparation aux concours assurée par mes chargées de mission et les formateurs associés. Je remercie les tutrices et tuteurs qui ont accepté de conseiller les stagiaires et de les accompagner dans leurs débuts ou leurs poursuites de carrière. Leur mission est essentielle.

Cette lettre de rentrée ne pourra pas aborder tous les sujets qui nous intéressent. Vous serez tenus informés régulièrement par des **lettres d'information** adressés dans votre **messagerie académique**. J'insiste particulièrement sur la vigilance que vous accorderez à la consultation régulière de cette messagerie professionnelle. Celle-ci, ainsi que la messagerie I.prof, constitue l'unique moyen, pour l'administration et pour moi de vous contacter.

L'équipe d'inspection et d'accompagnement en histoire-géographie :

M. François LOUVEAUX est notre Inspecteur Général de l'Education Nationale, référent de l'académie de Guyane pour l'histoire-géographie. Il est également le doyen du groupe des Inspecteurs généraux d'histoire-géographie.

En tant qu'Inspecteur d'académie, je serai en charge de certains dossiers transversaux :

- l'éducation prioritaire, en partenariat avec Mmes Marie-Line LOUISOR (IEN 1^{er} degré) et Elisabeth BASTE-CATAYEE (IA-IPR mathématiques).
- le Trinôme académique.
- référent mémoire et citoyenneté.
- membre de la cellule laïcité et fait religieux, coordonnée par Mme Sandrine MICHALON-FAURE.
- l'éducation au développement durable, en copilotage avec Mme Myriam CHARLOSSE, IA-IPR de SVT.

Je serai également l'inspecteur-référent de trois établissements :

- le lycée Gaston Monnerville de Kourou.
- le collège Paul Kapel de Cayenne.
- le collège Elie Castor de Sinnamary.

Jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Je serai secondé par deux chargées de mission :

- Mme Corinne MATHIEU, Professeure agrégée d'histoire -géographie, lycée Lumina Sophie de Saint-Laurent-du-Maroni, pour l'ouest guyanais.

Corinne.mathieu@ac-guyane.fr

- Mme Lucile MIRZICA-ROSSO, Professeure certifiée hors classe d'histoire-géographie, lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, pour l'est guyanais.

Lucile-cle.rosso-mirzica@ac-guyane.fr

L'Inspection Pédagogique Régionale et les enseignants :

Le rôle des inspecteurs est de vous conseiller dans la mise en œuvre des programmes, d'éclairer les enjeux des nouveaux dispositifs, d'accompagner votre carrière comme chacune de vos missions. Les entretiens individuels et les réunions d'équipe, mais aussi les temps de formation ou les réunions d'harmonisation pour les examens, sont avant tout des moments d'échanges sur les pratiques pédagogiques, sur le contexte dans lequel s'inscrit votre enseignement, sur les moyens de faire progresser les élèves, de les mettre en activité, de favoriser leur écoute et leur implication.

Je compte vous convier, autant que cela sera possible, à des réunions d'équipe disciplinaire lors de mes déplacements dans les établissements. Ce sera l'occasion d'échanger et de proposer des solutions aux situations pédagogiques et didactiques que vous pourriez rencontrer.

Depuis l'an dernier, l'avancement de carrière des personnels titulaires, agrégés et certifiés, est organisé selon le protocole du **PPCR**, Parcours Professionnel de Carrières et de Rémunérations. Vous trouverez tous les renseignements le concernant sur le site du ministère. Pour résumer, il s'agit, lors d'un **rendez-vous de carrière**, constitué d'une inspection en classe, d'un entretien de carrière avec l'inspecteur et d'un entretien avec votre chef d'établissement, de caractériser votre engagement pour les élèves et l'institution lors de vos 4 dernières années environ. Il ne se résume donc pas à la seule observation en classe, mais s'élargit à un échange sur l'ensemble des activités que vous avez menées. Afin de préparer ces entretiens, il est souhaitable, mais non obligatoire, que vous puissiez communiquer, assez en amont, des documents, d'une ampleur raisonnable, résumant vos activités et qui faciliteront la qualité des échanges. Un exemple de document de ce type est proposé sur le site du ministère, mais il peut prendre toute autre forme que vous souhaitez. Je rappelle que sa production n'est **en aucun cas obligatoire**.

A ce jour, et pour cette année, 13 d'entre vous, selon votre échelon et votre ancienneté, sont éligibles à ce rendez-vous de carrière. Ils sont prévenus, dès le début d'année par la voie de la messagerie académique et par celle de leur portail I-prof. Cela rappelle **l'importance de la consultation régulière de sa messagerie**.

Entre ces périodes de rendez-vous de carrière, des **visites d'accompagnement**, remplaçant les anciennes « inspections » sont prévues. Pour les professeurs non-titulaires, des **visites-conseils** sont organisées.

Les grands enjeux de cette rentrée en histoire-géographie :

- Cette rentrée 2018 reste marquée par la mise en œuvre des **adaptations des programmes d'histoire-géographie pour les l'outre-mer**, parues au BO n°11 du 16 mars 2017, pour les cycles 3 et 4 de l'école primaire et du collège.

Une fiche eduscol y est consacrée et le site disciplinaire de notre académie, déjà riche de ressources, y est particulièrement mis à l'honneur.

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/adaptation-des-programmes-nationaux-dhistoire-et-de-geographie-pour-loutre-mer.html>

Il s'agit donc des programmes obligatoires pour l'académie de Guyane. Je précise que les adaptations, par souci d'équité, **ne peuvent en aucun cas donner matière à sujet d'examen**.

Les professeurs de lycée doivent en prendre connaissance pour assurer la continuité des apprentissages de leurs élèves.

- les programmes d'EMC, du cycle 2 au cycle 4, ont été reformulés afin de les rendre plus clairs. Vous les trouverez dans le BO N°30 du 26 juillet 2018.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132982

- **la réforme du baccalauréat général et technologique, ainsi que celle du lycée** sont en cours. En attendant les programmes de la classe de première, les nouvelles épreuves de l'examen ont été définies dans le BO N° 29 du 16 juillet 2018.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963

- Les **étudiants de l'université** ont la possibilité de préparer leur licence ou leur master1 en alternance. Des stages d'observation et de pratique accompagnée leur sont proposés. Des professeurs d'histoire-géographie sont donc sollicités pour les accueillir et les accompagner.

Les examens de la session 2018 :

En préambule, je tiens à rappeler le caractère **obligatoire** de la participation des professeurs aux jurys des examens. Or, chaque année, nous observons une défection de certains correcteurs convoqués qui occasionne un surcroît de travail pour les collègues présents aux jurys. M. le Recteur rappelle chaque année, dans une circulaire, que les personnels de l'académie doivent rester disponibles jusqu'à la fin des examens. Cette année, la date était fixée au 11 juillet.

Je remercie tous les correcteurs pour le grand sérieux et la bienveillance dont ils ont fait preuve dans leurs corrections. Les commissions d'harmonisation ont permis très facilement d'aboutir à un consensus sur les attentes.

1) Le DNB :

Les résultats académiques pour l'épreuve d'histoire-géographie sont les suivants (la comparaison avec les années précédentes sur des épreuves d'autres natures, n'est pas pertinente) :

Moyennes sur 50 points	2017	2018
DNB général	19,55	17,71
DNB professionnel	?	15,42

Ces résultats restent médiocres et sont en légère baisse par rapport à l'an dernier, sans que les sujets proposés aient été jugés plus difficiles. Les observations recueillies lors des commissions d'harmonisation font ressortir les difficultés de nombre des candidats dans la maîtrise de la langue française : les consignes sont parfois mal comprises et, surtout, les candidats ont du mal dans les exercices qui nécessitent un développement rédigé et argumenté, certains s'abstenant même de s'y essayer.

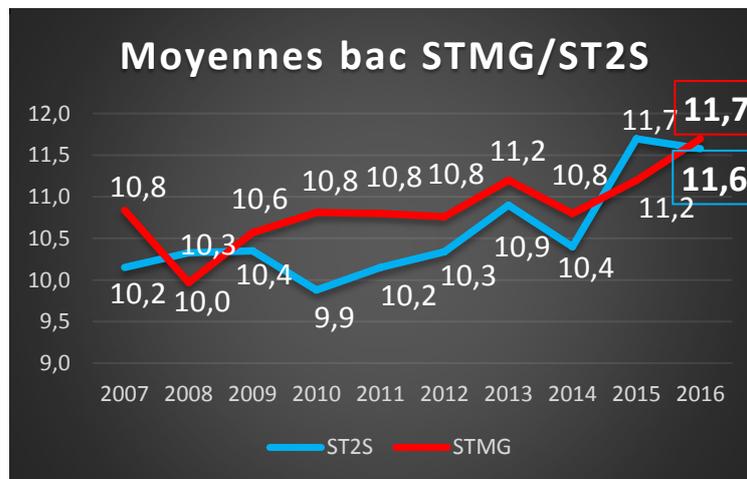
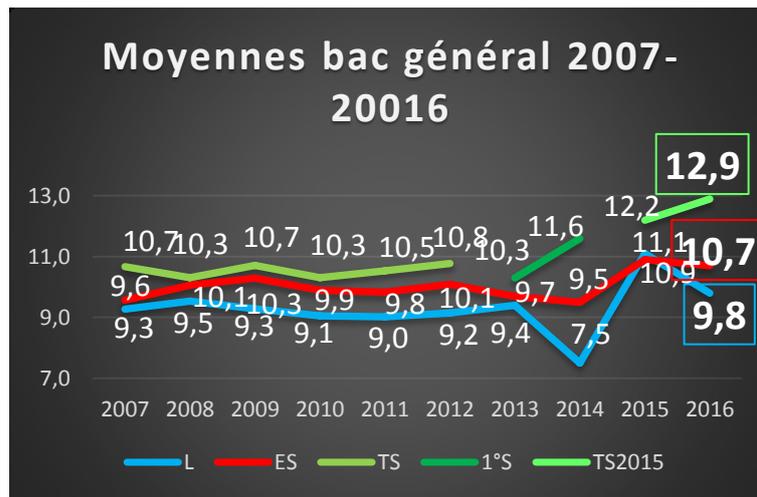
Ce constat doit nous faire redoubler de vigilance et d'effort dans la contribution de nos disciplines à la maîtrise de la langue française. Il serait souhaitable que, tout au long du cycle 4, les élèves soient le plus souvent placés dans des situations d'écriture personnelle longue. Les activités proposées en autonomie, en classe, mériteraient de s'y consacrer davantage avec l'étayage nécessaire fourni par l'enseignant. Ces activités sont peut-être encore trop centrées sur le prélèvement d'informations, qui peut s'effectuer en amont, en groupe, en cours dialogué... Du temps pourrait ainsi être dégagé pour une implication personnelle de l'élève dans son récit historique et géographique. Il s'agit d'une piste de réflexion, soulevée lors de l'harmonisation, dont j'aimerais que les équipes s'emparent.

2) Le baccalauréat :

Les résultats académiques sont les suivants :

	ES	L	S	STMG	ST2S
2017	10,64	8,87	11,99	9,5	11,4
2018	10,31	9,07	11,51	11,3	11,1

Moyenne 2018 des 17 candidats en STHR : **11,47**.
 Pour mémoire, les résultats des années précédentes :



L'observation des résultats montre une certaine stabilité, avec toutefois une nette progression en STMG. Les sujets, assez classiques, n'ont pas donné lieu à de grandes critiques. Les commissions d'harmonisation ont surtout fait état, comme les années précédentes, des difficultés des candidats à se dégager de la paraphrase lorsqu'on leur propose des études de documents.

Lors de ces commissions, les propositions ont été très constructives et ont permis un traitement bienveillant et équitable des candidats. Que l'ensemble des membres de ces commissions en soient vivement remerciés.

Les correcteurs ont également fait remarquer les déficiences d'écriture argumentée que montrent certains candidats, plus particulièrement, et c'est un souci, dans la série littéraire. Il me semble que les conseils prodigués pour la préparation au cycle 4 en vue du DNB pourraient s'appliquer également pour tous nos lycéens. Le baccalauréat n'étant pas une fin en soi, nous devrions préparer les futurs étudiants à leur meilleure insertion dans leurs futures études supérieures.

Les concours pédagogiques :

Ils sont très nombreux, au niveau national ou académique, et sont tous très formateurs pour nos élèves.

Parmi eux, quatre retiennent particulièrement mon attention car ils sont fortement ancrés dans nos préoccupations académiques :

1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**, organisé par l'APHGG, dont c'est la 6^{ème} édition. Il rencontre chaque année un succès de plus en plus important. Adressé aux élèves et aux étudiants, du primaire à l'université, il est formateur et permet à nos jeunes de s'approprier la nécessaire connaissance de leur territoire et de son histoire.

Le sujet de cette année 2018-2019, remarquablement traité par l'équipe des professeurs de l'APHGG, devrait intéresser beaucoup d'entre eux

2) **Les concours de cartographie**. Organisés ici par une de nos collègues, Marie MASSON, du lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, depuis 2017, ils sont très formateurs et au cœur de nos disciplines. Ils développent utilement des compétences cartographiques, éventuellement évaluées au baccalauréat.

3) **Le concours de la Flamme de l'Égalité** qui a pour objet l'histoire et la mémoire, de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Ce sera la 4^{ème} édition en 2019

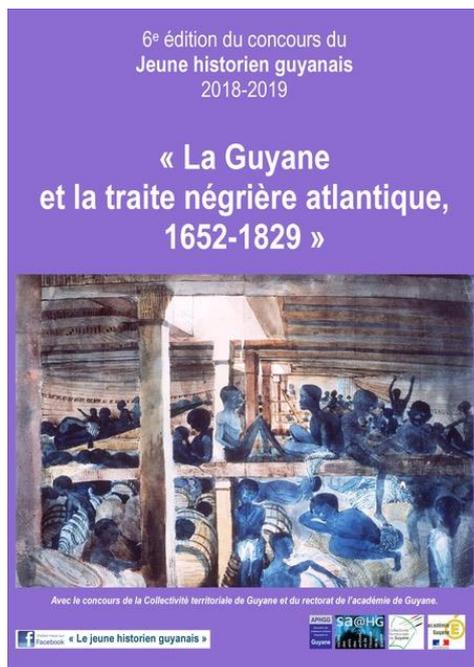
4) **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)**.

C'est un des plus anciens concours scolaires, aux dimensions historiques et civiques très importantes, et pourtant largement délaissé dans l'académie de Guyane. La raison essentielle peut sans doute être trouvée dans ses sujets, centrés sur des problématiques avant tout européennes, mais auxquelles tous nos jeunes devraient être sensibilisés : les thèmes de la résistance à l'oppression, de la résilience des populations face aux tragédies générées par les Hommes, ne peuvent pas rester inconnus de nos jeunes en Guyane. Je souhaite vivement que ce concours puisse trouver un écho dans notre académie.

<p>N.B : la participation à ces concours nécessitant parfois la réunion d'un jury académique (Jeune Historien Guyanais, CNRD...). Je vous prie de bien vouloir me communiquer votre inscription, le type d'épreuves choisies et le nombre d'élèves concernés. Par avance merci.</p>
--

Vous trouverez, ci-après, les conditions d'inscription et les règlements pour ces concours.

1) Le concours du Jeune Historien Guyanais



Règlement du concours du jeune historien guyanais, n°6

2018-2019

APHG-GUYANE

La Guyane et la traite négrière : 1652-1829

avec le concours

de la Collectivité territoriale de Guyane – du Rectorat Guyane

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat et aux étudiants de l'université :

- écoles primaires,
- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.
- université

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;
- réaliser un dossier soit individuellement soit en groupe (maximum 6 élèves), dossier dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire, artistique, diaporama, travail audiovisuel...

Le concours comporte plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - université
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
- catégorie 2 - lycée :
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 3- collège
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit portant sur le sujet académique (2 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 4 - primaire
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)

-ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

Calendrier

- jeudi 21 mars : épreuves individuelles sur table à partir de 8h
- 28 mars date limite de remise des dossiers à la D.E.C. rectorat Cépérou, Place Léopold Heder 97300 Cayenne.
- juin 2018 : remise des récompenses

Inscription avant la fin janvier

- envoyer **un courriel en précisant le nom de l'enseignant, son adresse mel, l'établissement, la classe, le nombre d'élèves** auprès de :
- APHG-G : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr
- Rectorat : Jean-Marc Prieur, IPR-IA Histoire-géographie : jean-marc.prieur@ac-guyane.fr
Brillouet Elisabeth, IEN-EG Lettres-Histoire-Géographie : Elisabeth.Brillouet@ac-guyane.fr
- Université : les étudiants s'inscrivent individuellement par mèl auprès de : linda.amiri@univ-guyane.fr

2) Les concours de cartographie

L'Association Cartographeur au collège organise plusieurs concours de cartographie au cours de l'année. L'objectif de ces concours est de permettre aux élèves d'appréhender l'organisation du monde dans toute sa diversité ainsi que le langage cartographique par la réalisation de croquis de synthèse.

Ils s'inscrivent pleinement dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire (la recherche d'information, la hiérarchisation des idées et la manipulation des données géographiques). Ils permettent de donner une vision dynamique et critique du monde afin de construire la citoyenneté. Ces concours sont aussi l'occasion pour les élèves d'exploiter les technologies de l'information.

Les concours de cartographie sont également l'occasion de créer des liens entre les élèves à différentes étapes de leurs formations : on peut créer autour de ces concours des liaisons primaire/collège ou collège/lycée, et même se projeter dans une dynamique Bac-3/bac +3 avec le tutorat étudiant. Enfin pour les élèves guyanais c'est aussi une possibilité de communiquer avec des élèves de l'hexagone (et inversement).

- Le Concours de Cartographie Imaginaire (élèves de CM2/6ème/5ème) :

En lien direct avec les programmes de géographie et la notion d'« Habiter », ce concours permet aux élèves de s'approprier les premiers outils cartographiques. En réalisant des cartes imaginaires, les élèves se mettent en situation d'apprentissage : ils doivent trouver des stratégies pour mêler imaginaire et réalité, organiser les éléments qu'ils souhaitent mettre en valeur (dans une légende par exemple), trouver des signes pour communiquer (par l'usage des figurés)...

Le concours 2017 a rassemblé plus de 800 élèves et une soixantaine d'élèves de CM2 autour du thème «Habiter les mondes souterrains». Cette année, le thème retenu est «**Habiter la forêt**».

Blog : <http://cartographieraucollege-cci.blogspot.com/>

- Le Concours de Cartographie d'Actualité (élèves de 4ème/ 3ème/ 2nde):

Ce concours permet aux élèves de s'approprier les outils cartographiques et de mieux comprendre les enjeux géopolitiques sur un territoire donné. Il a pour objectif de mettre les élèves en face d'une tâche complexe en totale autonomie. Ces derniers devront réaliser une carte en s'appuyant sur un article du journal *Le Monde* et ainsi produire un document en transformant un langage textuel en langage cartographique.

Il s'agit donc de représenter sur une carte les différents lieux et éléments cités dans l'article de presse joint au dossier. L'élève pourra notamment utiliser des informations complémentaires issues des sources de son choix pour expliciter dans sa légende les thèmes de l'article et proposer ainsi une meilleure compréhension des enjeux de cet article.

En 2017, deux cents inscrits, dans 7 académies ont planché sur le commerce des cornes de rhinocéros en Afrique du Sud. Le concours s'est également avéré être un lieu de rencontres entre lycéens et collégiens. L'article choisi, sera dévoilé en décembre 2018, demandera aux élèves de lier les problématiques de développement durable et de mondialisation.

Blog : <http://cartographieraucollege-cca.blogspot.com/>

- Les Concours de Cartographie 4ème et de 2nde :

Il s'agit de projets de classe sur l'ensemble de l'année scolaire. Les élèves fabriquent des cartes, mais ils notent et commentent aussi celles de leurs concurrents. Ces deux concours sont une occasion d'appréhender la mondialisation (4ème) et le développement durable (2nde) par leur inscription sur les territoires, de manipuler le langage cartographique et de devenir acteur d'un apprentissage en participant également à l'évaluation des cartes. En 2017, deux élèves du lycée F. Eboué de Cayenne sont arrivés en finale du Concours de Cartographie Seconde. Leur carte des littoraux de l'Afrique du Sud est actuellement exposée au Festival International de Géographie (FIG) à St Dié des Vosges.

Les dossiers pédagogiques et les cartes des précédentes éditions sont visibles sur les blogs et pages facebook de l'Association Cartographier au Collège. Pour s'inscrire ou demander des renseignements vous pouvez contacter l'association ou sa représentante en Guyane > Marie.Masson1@ac-guyane.fr

3) Le concours de la Flamme de l'Égalité



Thème 2019 : « devenir libre ».

Tous les renseignements avec le lien suivant :
<http://laflammedelegalite.org/>

4) Le Concours National de la Résistance et de la déportation (CNRD)

Thème 2018-2019 :
« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire. »

Tous les renseignements avec le lien suivant :
<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-resistance-deportation.html>

Une nouvelle fois, je vous souhaite une excellente année scolaire 2018-2019.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR histoire-géographie